Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 9802

Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles auxiliaire en prothèse dentaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	Recteur de l'académie, MINISTERE DE L'EDUCATION
Modalités d'élaboration de références :	NATIONALE
CPC n° 20	

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

312 Commerce, vente

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BEP auxiliaire en prothèse dentaire exerce son activité sous la responsabilité d'un technicien en prothèse dentaire ou du responsable du service. Elle consiste essentiellement à :

- préparer, réaliser les travaux de son domaine de compétence ;
- aider le technicien en prothèse dentaire dans certaines tâches ;
- participer à la gestion des stocks ;
- gérer et contrôler son activité dans le laboratoire.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du BEP auxiliaire en prothèse dentaire exerce ses activités dans les secteurs de la :

- fabrication de dispositifs médicaux sur mesure de type prothèse dentaire (domaine principal d'emploi) ;
- conception, fabrication, industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire ;
- distribution de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire dans le cadre d'entreprises artisanales, PME,

Multinationales, Entreprises du secteur public.

auxiliaire en prothèse dentaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>J1410</u>: Prothèses dentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse et communication technologiques
- Réalisation et mise en oeuvre
- Français, histoire, géographie, éducation civique
- Mathématiques et sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	MONIUO	N COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-26 à D 337-50 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 juin 2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

http://www.cereq.fr

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

http://www.onisep.fr

http://www.cndp.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :